Ouverture des Inscriptions

Rentrée 2026-2027

dans les écoles primaires publiques de Vire Normandie

Du 9 mars au 3 avril 2026

Votre enfant est né en 2023 ?
Il fera sa rentrée en maternelle le 1er septembre 2026

Pour rappel, l'instruction est obligatoire dès l'âge de 3 ans.

Informations et dépôt des dossiers :
www.virenormandie.fr

Vire Normandie

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS SCOLAIRES
dans les écoles primaires publiques de Vire Normandie
du lundi 9 mars au vendredi 3 avril 2026

Votre enfant est né en 2023, il fera donc sa rentrée
en petite section de maternelle le mardi 1er septembre 2026.

L'instruction est obligatoire dès l'âge de 3 ans
Informations utiles sur le site : www.virenormandie.fr

Démarches à effectuer auprès de la Direction de l'Education :

Inscriptions scolaires :

Pour une première entrée en maternelle :
- Pour les enfants nés avant le 31 décembre 2023.
- Les enfants nés avant le 1er mars 2024 seront scolarisés dans la limite des places disponibles.

Un dispositif spécifique permet l'accueil des moins de 3 ans pour le secteur de l'école Jean Moulin. Pour plus d'informations, contacter directement l'école au 02 31 68 28 80.

Pour un changement d'école :
- Pour rejoindre son école de secteur.
- En cas de déménagement.

Inscriptions périscolaires :
- Pour la restauration.
- Pour la garderie / étude.
- Pour les accueils de loisirs du mercredi.

Documents indispensables à l'inscription de votre enfant :

Inscriptions scolaires :

- **Dossier d'inscription 2026-2027.**
- **Un document justifiant de l'identité de l'enfant et du représentant légal** (acte de naissance, livret de famille, carte d'identité, passeport).
- **Un document attestant du domicile des responsables de l'enfant** de moins de 2 mois (facture électricité, gaz, quittance de loyer, attestation d'assurance habitation…).
- **Demande de radiation** si l'enfant était scolarisé dans une autre collectivité précédemment.
- **Demande de dérogation scolaire au sein de Vire Normandie** : des dérogations sont possibles entre les écoles du territoire de Vire Normandie sous-réserve de l'avis de la commission de dérogation.

Inscriptions périscolaires :

- Les documents demandés pour une inscription scolaire
- **Carnet de santé** (copies des pages de vaccinations) ou certificat de vaccinations obligatoires.
- Attestation d'**assurance scolaire 2026-2027.**
- Attestation **Quotient Familial** de la CAF ou MSA.
- En cas de divorce ou séparation : le jugement, le cas échéant le planning de garde et un dossier périscolaire par payeur.
- Recueil **consentement envoi SMS** complété et signé.
- **Attestation droit à l'image** complétée et signée.
- Si prélèvement automatique : formulaire d'**adhésion au prélèvement automatique**, RIB et mandat SEPA.

Pour l'envoi de votre dossier par mail: les documents indispensables à l'inscription de votre enfant devront être scannés et envoyés au format PDF.

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITÉ

Direction de l'Éducation - Service Enseignement I Espace Henry Lesage : 106, rue Chênedollé - Vire - 14500 Vire Normandie
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h
Tél. 02 31 66 60 05 - Courriel : enseignement@virenormandie.fr